

**Thème 1 d'EMC :** Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne.

**Titre de la Séance :** La consultation sur l'accèsion de la Nouvelle- Calédonie à la pleine souveraineté du 4 novembre 2018, un débat politique de société.

**Problématique de la Séance :** *quel bilan peut-on faire de la consultation du 4 novembre 2018 en Nouvelle-Calédonie ?*

### Connaissances – mots clés :

Accords de Matignon et de Nouméa – autodétermination – boycott – citoyenneté – compétences régaliennes – corps électoral - engagement – liberté – loi – loi organique – procurations – référendum – vivre ensemble – vote.

### Compétences- objectifs méthodologiques.

Cette étude permet d'activer les compétences du programme de seconde – première :

- Mobiliser des connaissances relevant de l'enseignement moral et civique.
- Maîtriser les repères chronologiques.
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.
- Organiser et synthétiser à l'écrit les idées essentielles d'un débat.
- S'impliquer dans le travail en équipe.

**Supports :** vidéo d'interviews d'hommes politiques calédoniens (M. Aifa, M. Wamytan, M. Gomez...) après la consultation du 4 novembre 2018, extraits du site [la1ere.francetvinfo.fr](http://la1ere.francetvinfo.fr) et publiés le 5 novembre 2018.

### → Description de la **démarche pédagogique.**

### Objectifs pédagogiques – référence aux programmes.

Le **4 novembre 2018** marque un **événement important dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie** : la population calédonienne qui a été consultée par le Président de la République, s'est prononcée, de manière démocratique, sur l'avenir institutionnel du territoire et la majorité a choisi de dire « non » à l'indépendance et de rester française. Aborder le référendum de 2018 est une question délicate à traiter en classe mais elle s'inscrit pleinement dans les programmes d'Enseignement Moral et Civique (EMC) en collège (niveau 3<sup>e</sup>) et lycée (niveaux seconde et première). L'École, de manière objective et neutre, doit permettre aux élèves et futurs citoyens français et / ou calédoniens, de comprendre le processus en cours et de mieux appréhender le « vivre ensemble ». Il convient également s'appuyer sur les programmes d'histoire pour traiter cette question.

Cette activité d'EMC s'intègre au programme de la **classe de Première** sur le thème « *Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne* » dans la sous-partie est « voter : citoyenneté, nationalité et souveraineté populaire ; le droit de vote ; les modalités du vote ; éléments de comparaison entre différents régimes démocratiques ». Cette étude peut aussi être exploitée, en **classe de seconde**, dans le thème « *L'État de droit et les libertés individuelles* » en évoquant par exemple l'usage du référendum dans les institutions française et calédonienne.

### Eléments de contexte.

*Pourquoi les Calédoniens se sont-ils prononcés sur l'accès ou non à la pleine souveraineté et sur l'indépendance du territoire, le 4 novembre 2018 ?* Signés le **26 juin 1988**, les **Accords de Matignon** mettent fin aux affrontements des années 1980 et prévoient la tenue d'un **référendum d'autodétermination** au bout de dix ans. Mais les deux camps négocient un nouvel accord, **celui de Nouméa**, qui prolonge de 15 - 20 ans le processus de rééquilibrage, permet le transfert progressif de compétences non régaliennes et repousse l'échéance du référendum. Celui-ci pourra se tenir lors du mandat du **Congrès** (mai 2014 - mai 2019) si les élus du Congrès votent à la majorité des trois cinquièmes (33 élus sur 54) l'organisation d'un référendum dès 2014. Mais aucune demande officielle n'est formulée au Congrès. Cependant, l'article 217 de la **loi organique de 1999** prévoit que si le Congrès ne décide de rien fin 2017, l'État organisera la tenue d'une consultation, au plus tard en **novembre 2018** soit 6 mois avant la fin de la mandature. La **liste électorale référendaire**, qui a fait débats, est finalisée seulement le 31 août 2018.

**Déroulement de la séance.**

Le **volume horaire** consacré à cette étude est d'une **heure voire deux heures** si un **travail préparatoire** est réalisé. Pour mener cette activité, il est préférable que la **classe soit en groupe** pour permettre à tous les élèves de s'exprimer.

Le **travail préparatoire** (à la maison, au CDI ou en salle informatique) peut consister à établir le contexte de la consultation du 4 novembre 2018 c'est-à-dire rechercher pourquoi les *Calédoniens doivent se prononcer sur l'accès ou non à la pleine souveraineté et sur l'indépendance du territoire, le 4 novembre 2018.*

La **séquence de travail** en classe débute par la **projection de vidéo** sur la réaction d'hommes politiques calédoniens après la consultation du 4 novembre 2018, extraits sur le site [www.la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/edouard-philippe-prend-pouls-politiques-apres-referendum-646370.html](http://www.la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/edouard-philippe-prend-pouls-politiques-apres-referendum-646370.html). Il est aussi possible de compléter avec des vidéos sur la réaction d'hommes politiques français ([www.la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/caledoniens-aux-urnes-direct-numerique-645080.html](http://www.la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/caledoniens-aux-urnes-direct-numerique-645080.html)).

L'enseignant demande aux élèves d'observer attentivement les interviews des hommes politiques calédoniens. **L'objectif** est d'une part de les amener à réagir sur les différents points de vue et d'autre part d'analyser le résultat de la consultation, en complétant un **tableau de synthèse**. Cette étude doit aussi être l'occasion pour les élèves de s'informer de façon précise, simple et neutre afin que chacun puisse se forger sa propre opinion.

L'enseignant distribue aux élèves **la fiche d'activités**. Il doit faire en sorte qu'il y ait une **véritable interaction** avec les élèves : dès le départ, il est donc nécessaire d'insister auprès des élèves sur **l'importance de la prise de parole**. On peut évaluer oralement les connaissances en histoire des élèves, notamment sur les accords de la Nouvelle-Calédonie. Par son questionnement oral, l'enseignant peut expliquer ou rappeler le contexte de la consultation de novembre 2018 : une **frise chronologique** à compléter permet aux élèves de se resituer dans le temps.

**Questions orales possibles :** Qu'est-ce qu'un référendum ? Pourquoi consulter la population calédonienne ? Quels accords amènent à cette consultation ? Qu'est-ce que l'Accord de Nouméa ? Qui peut voter ? ...

- **Proposition de correction** pour le **tableau de synthèse** de la fiche élève.

**Question posée aux Calédoniens :** « *Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?* »

Le droit et la règle Pourquoi et pour quoi ?	<b>Accords de Matignon</b> mettent fin aux affrontements des années 1980 et prévoient la tenue d'un <b>référendum d'autodétermination</b> au bout de dix ans. <b>Accord de Nouméa</b> prolonge de 15 - 20 ans le processus de rééquilibrage, permet le transfert progressif de compétences non régaliennes et repousse l'échéance du référendum. <b>La liste électorale référendaire</b> est finalisée par l'Etat et les partis politiques le 31 août 2018. Le Président de la République consulte une partie de la population calédonienne ( <b>corps électoral gelé</b> , environ 174 154 inscrits) sur l'avenir institutionnel du territoire : choix entre rester français ou être indépendant (récupérer les <b>compétences régaliennes</b> ).
Le jugement Quel bilan électoral ?	Le <b>taux de participation</b> est élevé avec 80,6% de participants sur les <b>174 154 inscrits</b> (ceux qui sont de statut coutumier, ceux présents depuis 1994), ce qui est un record pour une élection (contre 65% aux Provinciales). C'est une victoire pour la démocratie mais <b>20% d'abstention</b> → une partie a boycotté (parti travailliste), certains restent indécis, certains refusent de voter... Les populations du Nord et des îles (surtout population kanak) ont surtout voté pour le « oui » alors que la population du Sud (surtout population non kanak) a voté pour le « non ».
Sensibilité Quelles émotions ?	Emotions négatives : la peur de nouveaux affrontements, la colère de la défaite du « oui ». Emotions positives : la joie des deux tendances (pas un grand écart, défaite du « oui »). <b>Paradoxe</b> : les loyalistes sont déçus alors qu'ils ont gagné, les indépendantistes comme R. Wamytan sont contents alors qu'ils ont perdu (les sondages donnaient un écart plus grand de 70%- 30%).
Jugement Quelles difficultés ? Quels enjeux ?	Certaines <b>procurations</b> surtout de personnes vivant en France métropolitaine n'ont pas été prises en compte (225 au total) mais aucune influence possible sur le résultat final. Il y a eu des incivilités au soir des résultats (incendies, caillassages, blocages...) Fracture idéologique dans la société calédonienne : il y a eu un vote identitaire au Nord et aux îles alors qu'au Sud, le vote est plutôt de raison économique. Enjeux d'ordre économique et social...
Jugement Quelles perspectives ?	Poursuite du dialogue (comité des signataires...) 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> référendum en 2020, 2022 ou plutôt. Les partis veulent maintenir la mobilisation des citoyens, à commencer par les Provinciales de 2019. Les loyalistes veulent la réouverture du corps électoral (certaines personnes exclues des scrutins puissent voter).

**Evaluations possibles.**

Connaissances sur le fonctionnement de la République française, les institutions de la Nouvelle - Calédonie, l'histoire politique de la Nouvelle- Calédonie...

Capacité à argumenter de manière claire et solidement informée.

Capacité d'écoute des autres lors du débat et de respect de la parole des autres.

**Articulation avec d'autres disciplines et dispositifs.**

Le travail de recherche peut se faire en associant le **professeur documentaliste** et / ou d'autres disciplines (français, SES, Eco- gestion). Le travail de et de recherche peut aussi être proposé en **Accompagnement Personnalisé**.

**Bibliographie.**

- Les Référendums et consultations depuis 1958 en Nouvelle-Calédonie : **L'Éducation civique en Nouvelle-Calédonie**, ouvrage collectif, CDPNC, février 2014, p. 25.
- Le droit onusien de l'autodétermination et la sortie de l'Accord de Nouméa : **L'Éducation civique en Nouvelle-Calédonie**, ouvrage collectif, CDPNC, février 2014, p. 29.
- Mathias Chauchat, Les Institutions en Nouvelle-Calédonie, institutions politiques et administratives, SCE-REN août 2011, p.12,13, 14.
- Ouvrage collectif de Séverine Bouard, Jean-Michel Sourisseau, Vincent Géronimi, Séverine Blaise, Laïssa Ro'i, La Nouvelle-Calédonie face à son destin, quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté ? Karthala, 2016, en particulier le chapitre « De Matignon à la consultation sur l'indépendance, une trajectoire politique et institutionnelle originale », p. 23-67.
- La Revue juridique, politique et économique n° 30 articles : Cohésion et démocratie, Nouvelle-Calédonie et autodétermination, l'année électorale 2017 en Nouvelle-Calédonie : présidentielle – législatives – sénatoriales.
- Ouvrage collectif - Histoire et géographie - La Nouvelle-Calédonie et l'Océanie, Scéren, CDP, Nouvelle-Calédonie, avril 2010.

**Pour aller plus loin.**

→ A l'issue de cette séance, **un projet numérique** peut être mis en place pour approfondir la séance :

- Construire une **frise chronologique** sur la Nouvelle- Calédonie, à partir de [www.frisechrono.fr](http://www.frisechrono.fr)
- Demander aux élèves de **réaliser des exposés** via **Power point** (ou *Libre office Impress*) ou à partir du programme **FOLD** et de présenter à l'oral leur travail.

→ L'enseignant peut aussi **mener d'autres débats** sur la question de l'abstention et du droit de vote obligatoire, sur le fait de comptabiliser ou non le vote blanc, sur l'ouverture ou non du corps électoral local...

→ L'enseignant peut saisir l'opportunité de faire **découvrir aux élèves** le **Gouvernement et / ou le Congrès de la Nouvelle -Calédonie** et leur place dans les institutions de la République française : les élèves pourront compléter leurs informations et rencontrer des élus.

→ L'enseignant dispose de **ressources complémentaires**, disponibles sur le **site académique d'histoire géographie de Nouvelle- Calédonie** ([www.histoire-geo.ac-noumea.nc](http://www.histoire-geo.ac-noumea.nc)):

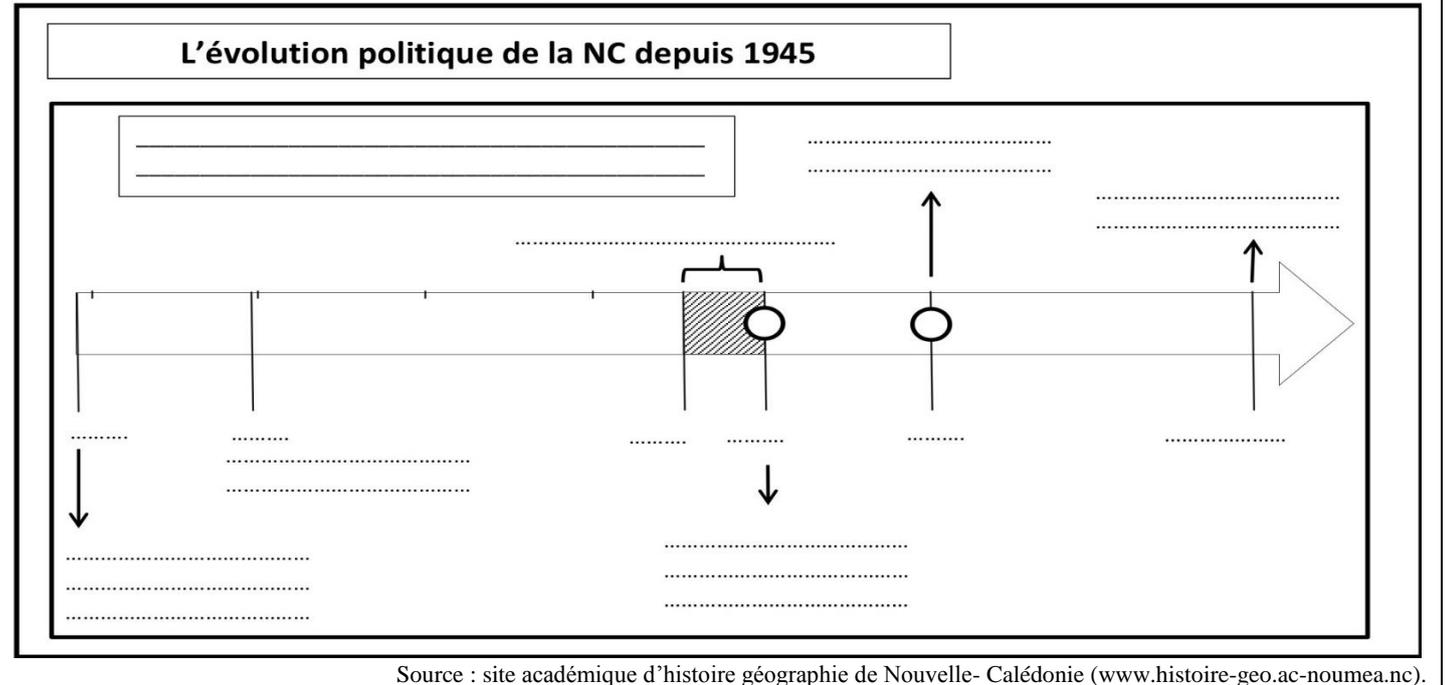
- Dossier pédagogique *Vers le référendum de 2018*, de B. PAGES et C. TIDJINE, août 2018.
- Dossier pédagogique *Le référendum de 2018 : aide à la mise en œuvre*, de C. DEBIEN VANMAI, mai 2018.
- Dossier pédagogique *Des ressources pour répondre aux questions des élèves concernant le référendum*, de C. DEBIEN VANMAI, juin 2018.
- Dossier pédagogique *Lexique pour accompagner la "sortie" de l'Accord de Nouméa*, de J.B. MANGA et L. STEINMETZ, mai 2018.
- Dossier pédagogique *Le droit de vote en Nouvelle- Calédonie*, de M. Betfort et T. Artigue, juin 2018.

**Thème 1 :** .....

**Titre de la Séance :** .....

**Problématique :** .....

**Document :** frise chronologique sur l'évolution politique de la Nouvelle- Calédonie, extraite du dossier pédagogique « vers le référendum local 2018 », réalisé par C. Tidjine et B. Pagès, mai 2018.

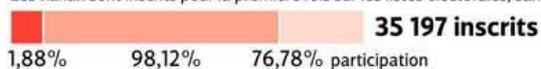


**Question posée aux Calédoniens :** .....

<p><b>Le droit et la règle</b> Pourquoi et pour quoi ?</p>	
<p><b>Le jugement</b> Quel bilan électoral ?</p>	
<p><b>Sensibilité</b> Quelles émotions ?</p>	
<p><b>Jugement</b> Quelles difficultés ? Quels enjeux ?</p>	
<p><b>Jugement</b> Quelles perspectives ?</p>	

Documents complémentaires proposés.**Document 1 : les référendums en Nouvelle- Calédonie depuis 1946.****Référendum du 28 septembre 1958**

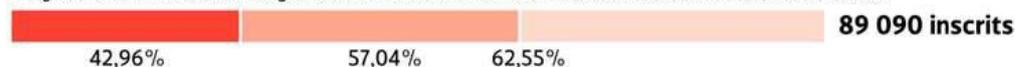
Ratification de la Constitution de la V<sup>e</sup> République qui vaut aussi scrutin d'autodétermination. Les Kanak sont inscrits pour la première fois sur les listes électorales, sans restriction.

**Référendum du 13 septembre 1987**

Référendum d'autodétermination. Le FLNKS décide de boycotter le scrutin car celui-ci est ouvert à toute personne résidant en Calédonie depuis 3 ans minimum.

**Référendum du 6 novembre 1988**

Il s'agit de ratifier les accords de Matignon-Oudinot. Toute la France vote. En Calédonie : le Sud vote non, le Nord vote oui.

**Référendum du 8 novembre 1998**

Ratification de l'accord de Nouméa.



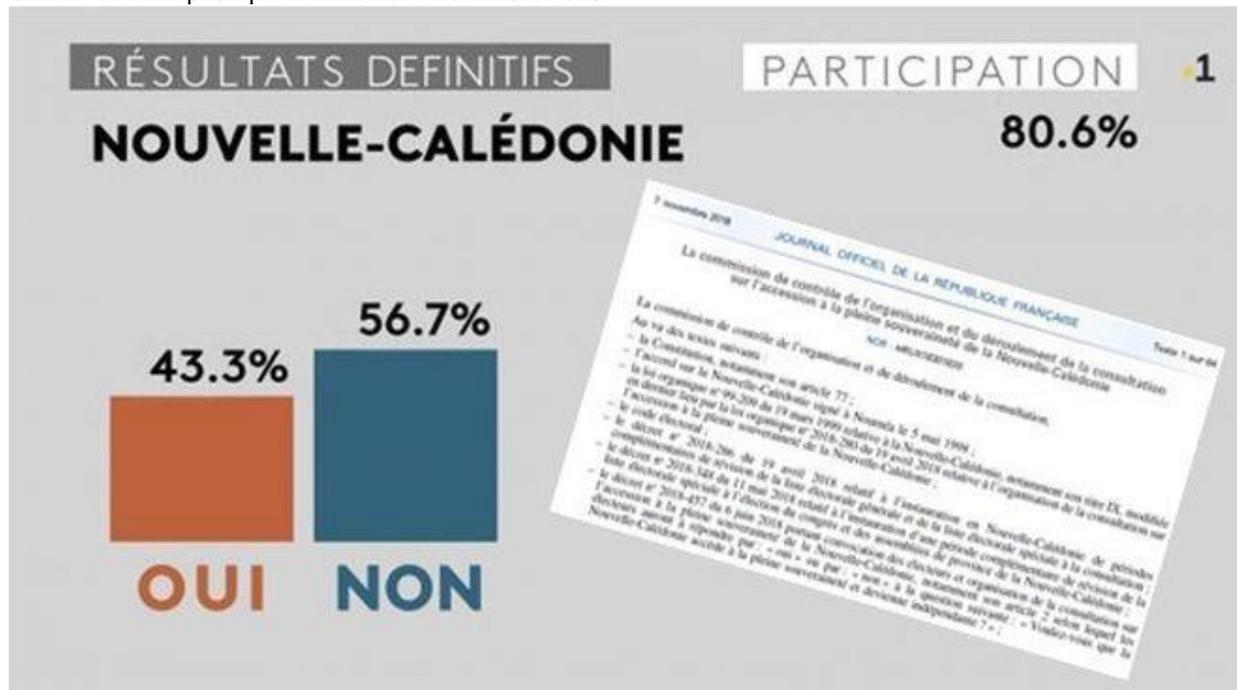
Source : document extrait de l'article de Philippe Frédière, des *Nouvelles Calédoniennes* du 17.10.2018.

**Document 2 : affiches de campagne à Nouméa.**

Source : photographie de Théo Rouby, AFP, extraite du site lefigaro.fr, 5/11/18.

**Document 3 : les résultats définitifs publiés au journal officiel de la République française (7/11/18).**

Les résultats du référendum du 4 novembre sont désormais gravés dans le marbre avec leur publication au Journal Officiel de la République le mercredi 7 novembre 2018.

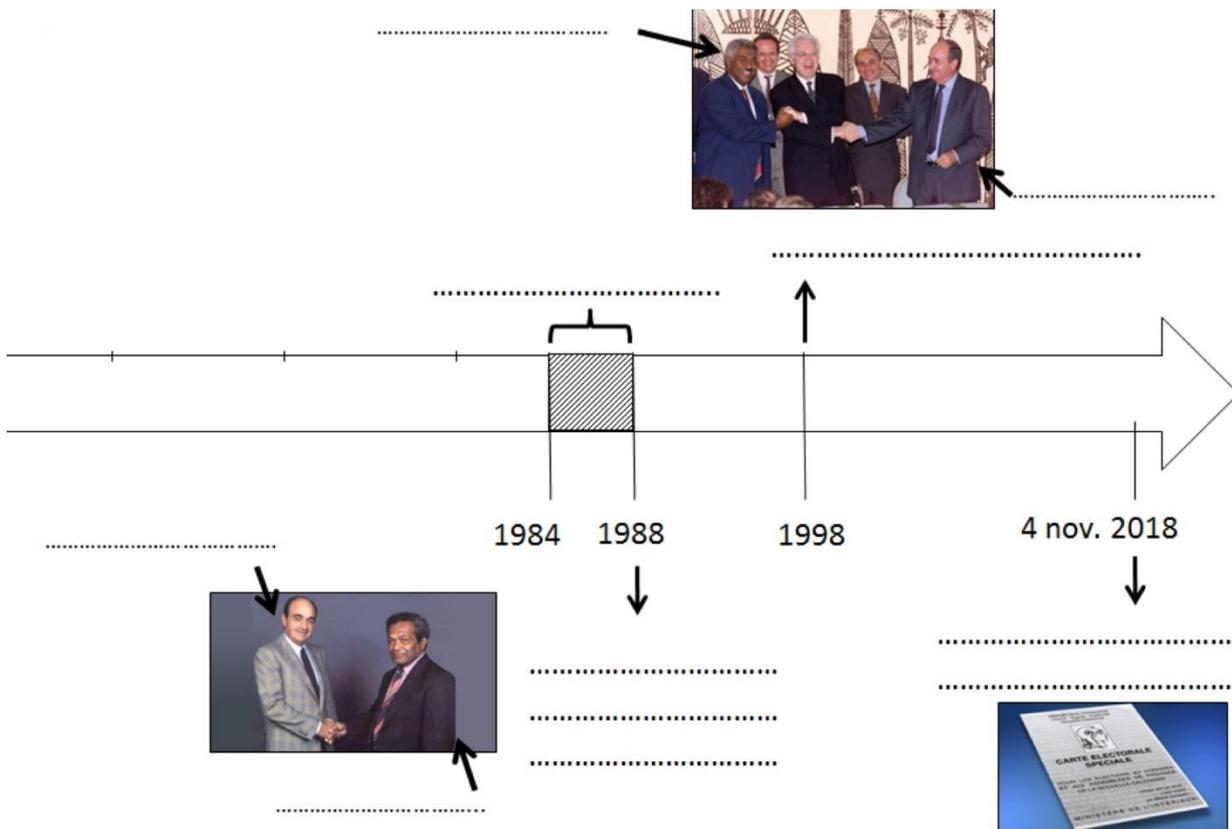


Source : site NC la 1<sup>ère</sup> ([www.la1ere.francetvinfo.fr](http://www.la1ere.francetvinfo.fr)), 7/11/2018.

**Document 4 : les résultats du référendum par commune.**

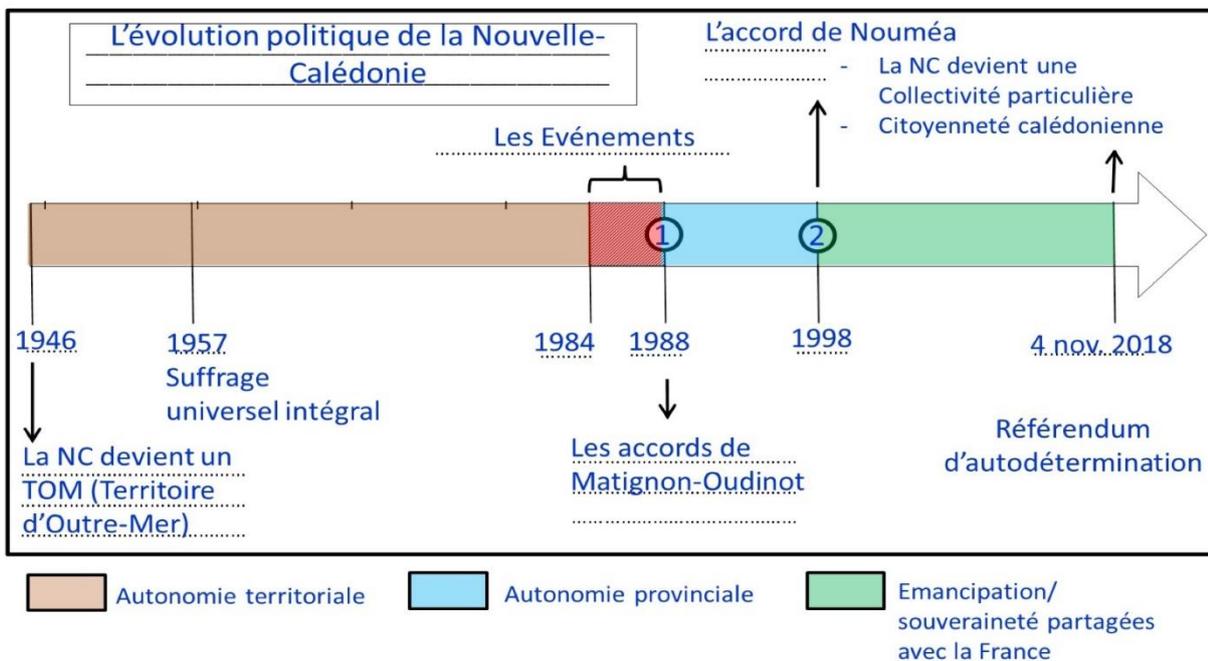
Source : [www.huffingtonpost.fr](http://www.huffingtonpost.fr), 4/11/2018.

**Document 5 : frise chronologique sur la Nouvelle- Calédonie**, extraite du dossier pédagogique « vers le référendum local 2018 », réalisé par C. Tidjine et B. Pagès, mai 2018.



Source : site académique d'histoire géographique de Nouvelle- Calédonie ([www.histoire-geo.ac-noumea.nc](http://www.histoire-geo.ac-noumea.nc)).

**Document 6 : correction de la frise chronologique sur la Nouvelle- Calédonie**, extraite du dossier pédagogique « vers le référendum local 2018 », réalisé par C. Tidjine et B. Pagès, mai 2018.



Source : site académique d'histoire géographique de Nouvelle- Calédonie ([www.histoire-geo.ac-noumea.nc](http://www.histoire-geo.ac-noumea.nc)).